

Garanties

# Contrat Jeune

# Vos prestations 2012

( sécurité sociale + mutuelle )

Consultations et visites de médecins généralistes → de médecins spécialistes →	100% 100%
Analyses, électro-radio, chirurgie, soins infirmiers, orthoptie, orthophonie, kinésithérapeutes, soins externes ou ambulatoires	100%
Podologie	-
Ostéopathes, homéopathes, acupuncteurs, Micro-kinésie, diététiciens, médecines douces...	50% dépense (max. 80.00 € / an)
Pharmacie remboursée par S.S. → Médicaments à 65% (vignettes blanches) → Médicaments dits « de confort » (vignettes bleues à 30%) Accessoires non remboursés par la S.S. (en rapport avec une a.l.d. et suivant liste établie)	100% 100% -
Vaccins → anti-grippe sur présentation de factures → Otite, méningite, hépatite A, gastro-entérite	Frais réels 50% dépense (max. 80.00 € / an)
Densitométrie osseuse → remboursée par la S.S. → non remboursée par la S.S.	100% -
Patch Anti-tabac sur présentation de factures	Frais réels (max. 100.00 € / an)
Pilule contraceptive non remboursée par la S.S.	50% dépense (max. 140.00 € / an)
Forfait dermatologie produits non remboursés par la sécurité sociale sur prescription médicale + factures	50% dépense (max. 140.00 € / an)
Optique médicale → Lunettes acceptées S.S.	Forfait 160.00 € / an
→ Lentilles acceptées ou refusées (y compris 50% sur forfait d'adaptation) → Chirurgie correctrice de l'œil (presbytie, astigmatisme, hypermétropie, myopie)	Forfait de 160.00 € / an -
Transport	100%
Petit Appareillage Prothèse Orthopédique, ceintures, prothèse mammaire, prothèse capillaire, etc...	100%
Bas à varices	100%
Grand appareillage (fauteuil roulant, etc...)	-
Acoustique appareillages auditifs	-
Réparations d'appareils, complément sur les piles	-
Hospitalisation (médicale ou chirurgicale) Séjour Franchise sur les actes dits « lourds » (18 euros) Forfait journalier médecine / chirurgie Forfait journalier psychiatrie Dépassement d'honoraires Chambre particulière	100% Frais réels 90 jours / an 90 jours / an - 30.00 € / jour (max. 400.00 € / an) sauf maternité pour cette option
Frais d'accompagnement (enfant de moins de 12 ans)	-
Cures thermales (acceptées par S.S.)	Forfait annuel 100.00 € / an
Soins dentaires remboursés à 70 % S.S. Actes préventifs scellement prophylactique de puits, sillons et fissures (pour enfants de moins de 14 ans)	100% 100%
Prothèses dentaires, Inlay-core, Onlay-core → Acceptées S.S. → Refusées S.S. ou Hors Nomenclature → Implants dentaires	200% (max. 1 100.00 € / an) Forfait 500 € / an / sur dents 11-12 21-22 31-32 41-42
Orthodontie Correction des anomalies dentaires	Forfait 100 € / semestre

Votre service d'assistance 24h/24 et 7jours / 7 au 0 969 322 142